

Communiqué de presse

Paris, le 17 juin 2026

Insup : un outil qui masque la réalité de l'insertion professionnelle

Le nouveau dispositif Insup, élaboré pour mesurer l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, constitue un outil utile pour le pilotage national. Pour autant, France Universités et Résosup alertent : trop partiel et insuffisamment précis, il masque la réalité de l'insertion professionnelle des étudiants et étudiantes, nuit potentiellement à l'image des universités, et ne permet pas de répondre aux besoins des établissements. Le maintien des enquêtes internes des universités est donc indispensable pour garantir une information fiable, fine et davantage exhaustive, parce que reflétant réellement l'insertion professionnelle de nos étudiants et étudiantes.

Le remplacement des enquêtes internes par le dispositif de l'État nommé Insup s'accompagne d'un recentrage des moyens vers un outil conçu avant tout pour le pilotage national. Il est notamment utilisé pour enrichir les informations à destination des étudiants et des familles sur les plateformes telles que Parcoursup et Mon Master. Ce choix entraîne une triple perte : une perte de qualité de la mesure, une perte de finesse dans l'analyse des parcours des diplômés, ainsi qu'une perte d'efficacité pour le pilotage local.

D'une part, les données produites par Insup à 12 mois après l'obtention du diplôme ne permettent pas de mesurer une insertion professionnelle stabilisée. Cette temporalité, trop courte, rend principalement compte des conditions d'entrée sur le marché du travail, fortement dépendantes de la conjoncture économique immédiate.

D'autre part, les données produites par Insup à 18 et 30 mois, bien que plus appropriées pour analyser l'insertion professionnelle d'une cohorte, présentent des limites importantes. Elles excluent certains profils, notamment les diplômés en emploi à l'étranger, ce qui conduit à une représentation partielle des trajectoires. À titre d'exemple, à l'Université de Lorraine, l'enquête interne mesure un taux d'insertion à 30 mois de 93 % pour les diplômés du master en Droit fiscal, tandis qu'Insup affiche un taux d'emploi en France à 12 mois de 22 %.

Par ailleurs, les données qui sont publiées au niveau des mentions de formation ne reflètent pas la diversité des parcours qui les composent, une même mention pouvant regrouper de multiples parcours aux objectifs distincts, qu'ils soient à visée d'insertion professionnelle de court terme ou de poursuite en doctorat après un master.

Enfin, les différences significatives liées aux profils des étudiants, aux territoires, aux débouchés sectoriels ou encore à l'ouverture internationale des formations sont masquées. L'information devient donc plus complexe et peu lisible.

Dans un contexte où les universités sont appelées à renforcer leur ancrage territorial et à adapter leur offre de formation aux besoins spécifiques de leur public et de leur écosystème local, l'expertise de leurs observatoires demeure essentielle. Ces enquêtes internes apportent des données indispensables pour le pilotage des établissements : analyses au niveau des différents parcours d'une mention, informations qualitatives sur les trajectoires, compréhension fine de l'adéquation entre formation et emploi.

Le maintien des enquêtes internes est d'autant plus crucial que les universités sont tenues, dans le cadre de la loi ORE, de publier des indicateurs sur l'insertion de leurs diplômés.

France Universités et Résosup appellent ainsi à maintenir et à soutenir financièrement les enquêtes internes afin de préserver les capacités d'analyse locales, indispensables à un pilotage éclairé et à une information transparente.

À propos de France Universités

France Universités est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, inscrite dans le code de l'éducation. Elle rassemble les présidentes et présidents des universités et établissements publics d'Enseignement supérieur et de Recherche, dont elle porte la voix et les valeurs dans la société. France Universités est également force de proposition dans le débat public et politique, auprès des décideurs, des réseaux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.

À propos de Résosup

Le Réseau des Observatoires de l'Enseignement Supérieur (Résosup) est une association qui regroupe des professionnels étudiant les parcours, les conditions de vie et l'insertion des étudiants au sein des établissements d'enseignement supérieur. En 2026, il compte près de 260 membres et 57 adhésions institutionnelles. L'association favorise les échanges, coordonne des actions d'information et de formation, partage des outils méthodologiques et promeut les travaux des observatoires. Elle se positionne à la fois comme partenaire des instances nationales et comme appui aux observatoires locaux sur le plan des méthodes d'observation des parcours et de l'insertion.

Contacts presse :

Bastien Florenty

Chargé des relations presse

bastien.florenty@franceuniversites.fr

06 64 06 69 36

Marie Lapeyronie

Présidente de Résosup

president@resosup.fr